



ZUCO
Coopération

RÈGLES DU JEU

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe exsangue doit se reconstruire. France et Allemagne engagent rapidement un dialogue qui aboutit à la mise en œuvre de nombreuses coopérations culturelles, économiques, politiques... Parviendrez-vous à coordonner la politique de coopération franco-allemande ?

MATÉRIEL

1 livret contenant les règles d'un côté et, de l'autre, un *précis historique* ;

16 jetons Enchère carrés et numérotés sur une seule face de 1 à 4 :
4 noirs, 4 jaunes, 4 bleus, 4 blancs



4 jetons *Marché Commun* carrés, rouges et numérotés de chaque côté de 1 à 4



8 jetons *Joueurs* ovales : 2 noirs, 2 jaunes, 2 bleus, 2 blancs



44 jetons *Points de Victoire (PV)*, ronds, verts et numérotés :
24 de 1 point, 12 de 5 points, 8 de 10 points



1 jeton *1^{er} Joueur* rectangulaire et vert

1x



1 jeton *Joueur Actif* rectangulaire et rouge

1x



55 cartes qui peuvent être classées par *thème* (symbole en haut de la carte) :

Politique , *éducation* , *économie* , *culture* , *sécurité* ,
technologie , *dialogue* et *jumelage* ;

soit par *période* (couleur du fond de la carte) :

1945-1957



1958-1987



1988-1998



1999-2010



2010-...



Sur le côté de chaque carte la liste des dates des cartes de la même série par *période* ;
en bas la liste des dates des cartes de la même série par *thème*.

Le numéro en bas à droite renvoie à la description de l'événement dans le *précis historique*.

MISE EN PLACE

Si vous êtes 3 joueurs rangez dans la boîte les jetons carrés *Enchère* et *Marché Commun* n°4. Chaque joueur choisi une couleur et prend devant lui tous les jetons correspondants (jetons *Joueurs* ovales et *Enchère* carrés - noirs, jaunes, bleus ou blancs) – à 3 joueurs, rangez la couleur restante. Attention de poser vos jetons *Enchère* face cachée.

Alignez les jetons *Marché Commun* (rouges) au centre de la table, par ordre croissant, afin de pouvoir poser une carte sous chacun pendant la partie : ce sera le *Marché Commun*.

Mélangez les cartes et distribuez-en 3 à chaque joueur, face cachée : c'est votre main.

Disposez le reste du paquet au centre de la table, face cachée, à côté du *Marché Commun* : c'est la pioche.

Prenez chacun 5 jetons de 1PV et posez le reste en une réserve à portée de main.

Enfin posez le jeton joueur Actif au centre de la table et donnez le jeton *1^{er} Joueur* au joueur le plus jeune.

TOUR DE JEU

Avant-propos : la défausse se fait toujours face visible et reste consultable à tout moment. Tournez toujours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Chaque tour de jeu se divise en 2 phases : la *Construction* et les *Actions*.

Construction :

Si vous êtes 3 joueurs, le *1^{er} Joueur* distribue 4 cartes à chacun ; 5 si vous êtes 4.

Attention de ne pas mélanger ces cartes avec votre main !

Si la pioche est épuisée, mélangez la défausse et utilisez-la comme nouvelle pioche.

Si même ainsi le nombre de cartes est insuffisant : voir le paragraphe **FIN DE PARTIE**.

Regardez les cartes que vous avez reçues, choisissez-en une que vous ajoutez à votre main puis posez celles qui restent, face cachée, entre le joueur à votre droite et vous.

Quand chacun a posé son paquet de cartes, procédez de même avec celui qui a été posé à votre gauche.

Si'il ne reste plus qu'une carte après avoir fait votre choix, défaussez cette carte.

Actions :

En commençant par le *1^{er} Joueur* vous allez réaliser plusieurs tours de table pendant lesquels chaque joueur, un par un, choisit une action dans la liste suivante et la réalise.

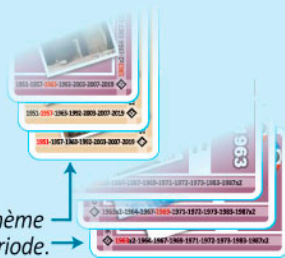
Quand tous ont fait une action, faites un nouveau tour de table.

❶ Posez devant vous, face visible, au moins 3 cartes d'une même série.

C'est à dire qu'elles ont en commun soit un *thème*, soit une *période*.

Posez les séries de cartes en colonne, face visible, devant vous,

en laissant apparaître les dates en bas : les cartes verticalement si c'est par *thème* et horizontalement si c'est par *période*.



2 Posez une ou plusieurs cartes de votre main pour compléter une seule de vos séries en jeu.

3 Tentez de "prendre" une carte à un autre joueur : choisissez un joueur et demandez-lui s'il a en main une carte précise (thème OU période + date) qui n'est pas déjà en jeu.
- Si ce joueur ne l'a pas, vous lui donnez 1PV.

- Si ce joueur a cette carte en main, il est obligé de vous la donner.

Vous la posez immédiatement en jeu, soit dans une de vos séries déjà en jeu ; soit en créant une nouvelle série avec au moins 2 cartes de votre main.

4 Défaussez 2 cartes et piochez-en une nouvelle.

5 Passez votre tour : vous ne pourrez plus faire d'action jusqu'à la fin de cette *Phase d'Action*.

La *Phase d'Action* s'arrête quand tous les joueurs ont passé.

Marché Commun :

Pendant la *Phase d'Action*, quand c'est votre tour, vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter une carte au *Marché Commun*. Ceci n'est pas une Action, vous pouvez donc faire aussi une Action normale !

Choisissez une carte de votre main et posez-la face visible au centre de la table, sous 1 jeton *Marché Commun* libre. Placez dessus un de vos jetons *Joueur*.

S'il y a une carte sous chaque jeton *Marché Commun*, une *Séance d'Enchères* commence immédiatement, interrompant le tour qui reprendra ensuite : le joueur actif fini son action en cours et prend le jeton *Joueur Actif* devant lui.

Tous les joueurs peuvent y participer, même ceux qui ont passé leur tour.

Placez en évidence devant vous, face cachée, le jeton *Enchère* avec le numéro de la carte que vous souhaitez "acheter". Faites attention de garder aussi face cachée vos autres jetons *Enchère*.

Cachez ensuite dans votre main le nombre de PV que vous souhaitez miser.

Pour "acheter" une carte il faut dépenser au moins 1PV.

Si vous ne souhaitez pas acheter de carte, ne mettez aucun PV dans votre main.

Quand tous les joueurs ont préparé leur enchère, chacun retourne son jeton *Enchère*.

Dans l'ordre croissant de ces jetons, les joueurs révèlent leur mise :

- si un joueur est seul à avoir enchéri sur une carte, il met cette carte dans sa main et donne sa mise au propriétaire de la carte (voir le jeton *Joueur* qui était posé sur celle-ci).

- si plusieurs joueurs ont choisi la même carte, celui ayant misé le plus prend la carte et donne ses PV misés au propriétaire. Le ou les autres joueurs gardent leurs PV.

En cas d'égalité, aucun de ces joueurs ne remporte la carte mais ils donnent chacun 1 PV à son propriétaire.

Quand toutes les enchères ont été réglées, les cartes restant au *Marché Commun* sont défaussées et les joueurs récupèrent leurs jetons *Joueur* : le joueur qui possède le jeton *Joueur Actif* le remet au centre de la table et la *Phase d'Action* reprend avec le joueur suivant.

Compter les Points :

Vous gagnez 2 PV dès que vous posez une carte en jeu.

Vous gagnez 1PV supplémentaire chaque fois que vous créez une série par thème (symbole en haut de la carte).

Prenez dans la réserve le nombre de jetons équivalents et posez-les devant vous au fur et à mesure.

Fin de tour :

Le jeton *1^{er} Joueur* passe au joueur suivant et un nouveau tour commence.

FIN DE PARTIE

Si, en début de *Construction*, il n'y a plus assez de cartes en ajoutant pioche et défausse, pour réaliser une *Construction* complète (12 cartes à 3 joueurs et 20 à 4) alors la *Construction* est annulée : ne distribuez aucune carte.

Complétez le *Marché Commun* avec des cartes de la pioche et faites une *Séance d'Enchères*.

Les PV dépensés pour des cartes venant de la pioche (sans jeton *Joueur* dessus) sont remis dans la réserve.

Quand les *Enchères* sont résolues les cartes restantes dans le *Marché Commun* sont rangées dans la boîte.

En commençant par le *1^{er} Joueur*, chacun peut alors réaliser une – et une seule – action.

Faites ces opérations, Compléter le *Marché Commun* + *Séance d'Enchères* + 1 *Action*, jusqu'à ne plus pouvoir compléter le *Marché Commun*.

La partie est alors finie : **le joueur qui a le plus de PV gagne.**

PRÉCIS HISTORIQUE

Comme le souligne Roberto Rosselini, 1945 constitue pour l'Allemagne « l'année zéro », et il en est de même pour la France libérée exsangue dans cet immédiat après-guerre. Mais pour cette reconstruction chaque État devra faire appel à des ressorts exogènes, engendrant de nouvelles synergies ; d'autant plus dans le contexte de la Guerre Froide et la concurrence entre les deux blocs et leur emprise sur le continent européen.

Français et Allemands, ennemis de la veille, doivent reconsidérer leurs relations communes : réconciliation d'abord, puis coopération. Une évolution positive des relations qui se cristallise par des aspects politiques comme la création de la CECA en 1951 ou de la CEE en 1957.

Elle est symbolisée par la force de ce que les médias appellent le "couple franco-allemand", malgré quelques divergences, voire dissensions. Ce couple est incarné par les chefs d'État ou de gouvernement qui se succèdent de part et d'autre du Rhin. En tout premier lieu Charles de Gaulle et Konrad Adenauer qui œuvrent beaucoup à cette réconciliation après la fin du conflit.

À leur suite, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Helmut Kohl, ou Angela Merkel et Emmanuel Macron, notamment, poursuivent, renforcent, réajustent les différentes formes de coopération politique, culturelle, économique (...) avec la participation – importante – des populations des deux pays.

Bien évidemment, entre temps, la chute du bloc communiste et la réunification allemande de 1990 accélèrent le processus engagé quarante-cinq ans plus tôt.

Le numéro en tête de chaque paragraphe renvoie au numéro en bas à droite de la carte correspondante.

1. Création du Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD) – 1945

Plus ancienne association consacrée au développement de la coopération franco-allemande, le BILD/GÜZ s'intéresse aux actions à destination des jeunes des deux pays : échanges linguistiques, activités de loisirs...

2. Institut français en Allemagne – 1949

Le premier Institut français en Allemagne a été fondé à Freiburg. Depuis, l'Institut français d'Allemagne (IFA) compte 24 centres ou instituts différents qui développent des actions culturelles et pédagogiques visant à la diffusion de la langue et de la culture françaises.

3. Rapprochement entre Montbéliard et Ludwigsburg (embryon des comités de jumelage) – 1950

Premier jumelage entrepris par une ville française et une ville allemande.

Les maires Lucien Tharradin et Erwin Doch se sont accordés oralement lors d'une conférence de l'Union Internationale des Maires organisée à Stuttgart. Il a servi de modèle à de nombreux autres.

4. Création de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) – 1951

Association à but non lucratif qui œuvre à promouvoir une Europe unie fondée sur l'autonomie locale et régionale et la démocratie. Pour atteindre cet objectif, elle s'efforce de renforcer la contribution des collectivités locales et régionales, d'influencer la législation et les politiques communautaires, de favoriser l'échange d'informations aux niveaux local et régional.

5. Traité de Paris – 1951

Ce traité institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Il est signé par la RFA, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas pour une durée de 50 ans. Son objectif est la mise en commun de la production et la consommation du charbon et de l'acier entre les signataires. Il est ainsi considéré comme un acte fondateur de l'Union européenne.

6. Tentative de CED – 1952

Le traité instituant une Communauté européenne de défense (CED) signé à Paris le 27 mai 1952, par les gouvernements français, ouest-allemand, italien, belge, néerlandais et luxembourgeois prévoit la création d'une armée européenne, avec des institutions supranationales, placées sous la supervision du commandant en chef de l'OTAN. Ratifié par les 5 autres partenaires, il est rejeté par l'Assemblée nationale française en août 1954 après d'âpres discussions.

7. L'OTAN intègre l'Allemagne – 1955

Entrée en vigueur des accords de Paris de 1954 qui portaient sur l'adhésion de la RFA et de l'Italie au traité de Bruxelles de 1948 (créant l'Union occidentale), la cessation du régime d'occupation de la RFA, le règlement officiel du différend franco-allemand relatif à la Sarre et l'accession de la RFA au traité de l'OTAN.

8. Chambre Franco-Allemande de Commerce et de l'Industrie – 1955

La Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie accompagne les relations économiques des deux pays. Implantée à Paris et à Berlin, elle réunit environ 850 entreprises et institutions. Son rôle est d'accompagner le développement commercial dans le pays partenaire, d'offrir un réseau de contacts et une plate-forme d'échange.

9. Goethe Institut en France – 1957

L'institut culturel de la République fédérale d'Allemagne est actif au niveau mondial. Il promeut la connaissance de la langue allemande à l'étranger et l'échange interculturel, entretient des collaborations culturelles internationales, diffuse des informations sur la vie culturelle, sociale et politique de l'Allemagne, favorise la mobilité internationale...

10. Création de la FAFA pour l'Europe – 1957

La Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe et son pendant allemand (VDFG), sont des "cercles de travail" transfrontaliers, non partisans et non confessionnels, œuvrant à rapprocher les deux sociétés dans les secteurs culturel, économique, social et politique afin de promouvoir la coopération franco-allemande par les citoyens et au service d'une Europe démocratique et solidaire.

11. Traité de Rome – 1957

Le traité instituant la Communauté Économique Européenne est signé par l'Italie, la RFA, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. Le même jour, ces six pays signent aussi le traité instituant la communauté européenne de l'énergie atomique également appelé Euratom. Cette CEE est une organisation supranationale encadrant un marché commun.

12. Traité de l'Élysée – 1963

Traité bilatéral d'amitié franco-allemand signé par Konrad Adenauer (chancelier de la RFA) et Charles de Gaulle (président de la République française).

Il fixe les objectifs d'une coopération accrue dans les relations internationales, la défense et l'éducation.

13. Création de l'OFAJ – 1963

Créé par un accord gouvernemental émanant du Traité de l'Élysée de 1963, l'OFAJ a pour objectif de susciter l'intérêt et la curiosité pour l'autre pays, favoriser et soutenir l'apprentissage interculturel, la formation professionnelle, l'engagement des jeunes, contribuer à la prise de conscience d'une responsabilité politique commune de la France et de l'Allemagne envers l'Europe et promouvoir l'apprentissage de la langue du partenaire.

14. Jumelage entre Langres et Ellwangen an der Jagst – 1964

Ce jumelage s'appuie sur un événement historique : en 764, un évêque de Langres, Erlolf, et son frère Hariolf, devenu également évêque de Langres après lui, fondent, au bord de la rivière Jagst, une abbaye autour de laquelle s'est développée la Ville d'Ellwangen. Le jumelage est signé à Ellwangen à l'occasion du 1200^{ème} anniversaire de sa fondation, puis confirmé en 1965 lors d'une cérémonie à Langres.

15. Satellite Symphonie – 1967

La Convention intergouvernementale pour la construction, le lancement et l'utilisation d'un satellite expérimental appelé « *Symphonie* » et pour la construction des stations terriennes nécessaires à son utilisation, crée un Conseil de Direction et un Comité Exécutif franco-allemand paritaire dirigé par deux secrétaires exécutifs, un Allemand et un Français.

16. Airbus – 1969

Au salon de l'aviation du Bourget, Allemands et Français signent un accord de coopération après des mois de tractations créant Airbus Industrie qui se transforme plus tard en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) dont le but est de concurrencer Boeing sur le marché mondial de l'aviation commerciale.

17. Jumelage entre Saint-Dizier et Parchim – 1971

Saint-Dizier développe un jumelage avec la ville de Parchim située en Mecklenbourg-Poméranie (RDA) à l'initiative du nouveau maire communiste Marius Cartier. Ces jumelages posaient des problèmes majeurs aux instances gouvernementales puisque la France, jusqu'en février 1973, n'entretient pas de relations officielles avec la RDA.

18. Création des lycées franco-allemands – 1972

Créés par le traité de l'Élysée de 1963, le baccalauréat franco-allemand et l'ouverture du lycée franco-allemand de Fribourg concrétisent le projet.

19. Fusée Ariane – 1973

Le programme Ariane est lancé par l'Agence spatiale européenne (ASE) afin de donner les moyens à l'Europe de mettre en orbite ses satellites sans dépendre des autres puissances spatiales.

Ce projet avait été précédé d'un échec avec la fusée Europa (utilisant un premier étage britannique, un deuxième étage français et un troisième étage allemand).

20. Prix franco-allemand de journalisme (PFAJ) – 1983

Créé par la Saarländischer Rundfunk, organisme de radiodiffusion de la Sarre, décerné annuellement, il a pour objectif de faire progresser la compréhension mutuelle des réalités politiques, économiques, sociales et culturelles dans les deux pays ainsi qu'au niveau européen.

21. Étudiants Erasmus – 1987

Le programme permet d'améliorer et d'augmenter la mobilité étudiante et enseignante, ainsi que la transparence et la compatibilité des qualifications dans l'enseignement et la formation professionnelle supérieurs en Europe

22. Conseil Franco-Allemand de Défense et de Sécurité (CFADS) – 1987

Institué par un Protocole additionnel au traité de l'Élysée de 1963, le secrétariat du CFADS est chargé d'assurer la coordination des ministères des Affaires étrangères et de la Défense et possède son siège à Paris.

23. Haut conseil Culturel franco-allemand – 1988

Organisme bilatéral et binational, fondé par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl, de réflexion et de discussion qui utilise sa connaissance des réseaux culturels, sa capacité à fédérer et son pouvoir de recommandation pour conseiller les gouvernements français et allemands en matière de politique culturelle et mettre en œuvre des initiatives culturelles.

24. Brigade franco-allemande – 1989

Unité unique au monde, où soldats français et allemands servent quotidiennement côte à côte. La décision d'associer des forces militaires terrestres franco-allemandes au sein d'une grande unité a été prise lors du cinquantième sommet franco-allemand de 1987.

25. Arte – 1992

Chaîne de télévision franco-allemande devenue européenne qui s'adresse à tous et conçue pour deux publics nationaux différents, ce qui constitue une première dans l'histoire de la télévision et un phénomène unique dans le paysage audiovisuel mondial.

26. Traité de Maastricht – 1992

Traité européen fondateur de l'Union européenne, il la structure autour de trois piliers : les Communautés européennes, la Politique étrangère et de sécurité commune, et la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Le traité institue également une citoyenneté européenne, renforce les pouvoirs du Parlement européen et institue l'Union économique et monétaire.

27. Rencontres franco-allemandes d'Évian – 1992

Créées à l'initiative des Présidents Edzard Reuter (Daimler-Benz), Antoine Riboud (Danone), Marcus Bierich (Bosch) et Jean François-Poncet (président de la commission des Affaires économiques du Sénat français), leur objectif est de prolonger la coopération franco-allemande au niveau des entreprises.

28. Jumelage entre Chaumont et Bad Nauheim – 1992

Bad Nauheim est une ville thermale réputée de la Hesse qui compte aujourd'hui environ 32.000 habitants. La qualité de ses eaux thermales est reconnue au milieu du XIXème siècle et attire de nombreuses personnalités issues de l'aristocratie européenne.

29. Eurocorps – 1992

Étape importante vers la mise en place d'une Politique européenne de Sécurité et de Défense (PESD), ce seul corps véritablement multinational au service de l'Union européenne et de l'OTAN est stationné à Strasbourg.

30. Création du Centre européen pour la consommation (CEC) – 1993

Association franco-allemande d'information et de conseils aux consommateurs située à Kehl-Strasbourg et créée à l'occasion de la mise en place du Marché intérieur. Déclarée d'utilité publique puisqu'elle a pour objet social de « garantir et promouvoir les droits des consommateurs en Europe ».

31. Abibac – 1994

Examen qui permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand, l'Abitur. Il traduit la volonté des gouvernements français et allemand de renforcer l'enseignement de la langue et de la civilisation du pays partenaire et de faciliter la mobilité des étudiants.

32. 40 ans du jumelage entre Wassy et Eppingen – 1996

Quarante ans après la conclusion du jumelage entre Wassy et Eppingen par Roger Sainsdubreuil, maire de Wassy, et Rüdiger Peuckert, bourgmestre d'Eppingen, les communes renforcent leur volonté d'établir et consolider des relations amicales.

33. Galileo – 1998

À la suite d'un forum sur le thème « Vers un réseau transeuropéen de positionnement et de navigation comprenant une stratégie européenne pour un système global de navigation par satellites GNSS », l'Union Européenne présente un projet à vocation commerciale avec un partenariat public/privé appelé Galileo en hommage à Galileo Galilei (Galilée), savant italien de la Renaissance, qui a identifié la notion de satellite.

34. 50 ans de la création de l'UIM – 2000

En mai 1950, se déroulait pour la première fois une rencontre franco-allemande de rapprochement sur le sol allemand, à Stuttgart, quelques mois seulement après la naissance de la RFA. Cette rencontre se conclut par la fondation de l'Union internationale des maires (UIM) qui a pour but la compréhension franco-allemande et le rapprochement des peuples d'Europe.

35. Académie franco-allemande de cinéma – 2000

Initiée par le chancelier allemand Schröder, elle a pour objectif de renforcer la collaboration entre la France et l'Allemagne dans quatre secteurs : la production, la distribution, la formation et le patrimoine cinématographiques.

36. ORFACE – 2001

L'Observatoire des Relations Franco-allemandes pour la Construction Européenne a pour objet d'encourager, regrouper et soutenir toutes les initiatives de la coopération franco-allemande en faveur de la construction européenne en associant société civile, entreprises, institutions, etc.

37. Rencontres franco-allemandes de la recherche – 2002

Elles permettent aux décideurs de se concerter sur une stratégie franco-allemande en matière de recherche, en vue d'élaborer des positions et actions communes, ainsi que sur les mesures de promotion de l'innovation et des transferts de technologie.

38. Conseil des ministres franco-allemands – 2003

Ces Conseils se tiennent une à deux fois par an, tour à tour en France et en Allemagne. Ils réunissent le président de la République, le Premier ministre, la Chancelière fédérale d'Allemagne et tout ou partie des ministres français et allemands afin d'assurer la coordination de la coopération franco-allemande au plus haut niveau.

39. Journée franco-allemande – 2003

Cette journée est un levier pour une meilleure connaissance du pays partenaire, notamment dans les établissements scolaires. L'accent est mis sur les atouts du plurilinguisme, de la maîtrise de la langue du partenaire, de l'ouverture culturelle et des opportunités économiques.

40. Fonds culturel franco-allemand – 2003

Ce programme illustre la volonté de la France et de l'Allemagne de renforcer leur coopération culturelle, mais aussi et surtout de rendre visible leur engagement en faveur de l'intégration européenne.

41. Cercle (ou club) économique franco-allemand (CEFA) – 2005

Il résulte de l'initiative d'un petit groupe de chefs d'entreprises, français et allemands, soucieux de prendre leurs responsabilités de dirigeants dans le développement d'une relation franco-allemande plus dynamique et plus harmonieuse.

42. Manuel d'histoire franco-allemand – 2006

500 lycéens français et allemands réunis par l'OFAJ à Berlin en 2003 avaient proposé la création d'un « manuel d'histoire ayant les mêmes contenus pour les deux pays afin de réduire les préjugés causés par la méconnaissance mutuelle ». Cette histoire croisée innovante aboutit avec la parution du premier manuel en 2006.

43. Traité de Lisbonne – 2007

Traité signé par les vingt-sept États membres de l'Union européenne pour pallier la non-ratification du traité de Rome de 2004 établissant une constitution pour l'Union européenne.

44. Prix Franz Hessel – 2010

Ce prix franco-allemand de littérature contemporaine dont le nom fait référence à l'écrivain et traducteur allemand Franz Hessel (1880-1941), qui a marqué son époque en jouant un rôle de médiateur culturel, favorisant le dialogue entre les langues, les pays et les hommes, est décerné pour la première fois en décembre 2010.

45. Colocalisations diplomatiques – 2011

Depuis 2011 et la gestion commune d'un centre médical franco-allemand au sein des locaux de l'ambassade de France à Pékin, se multiplient des colocalisations diplomatiques et consulaires. À ce jour, huit implantations communes ont été réalisées.

46. Prix franco-allemand de l'économie – 2011

Le Prix créé à l'initiative de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie et placé sous le haut patronage des ministères de l'Economie allemands et français, est décerné tous les deux ans aux entreprises françaises et allemandes ayant mené des projets exemplaires de coopération entre entreprises des deux pays.

47. BuyIn Telecom – 2011

Cette filiale d'Orange et Deutsche Telekom a pour objectif de mutualiser les connaissances, compétences et achats des opérateurs téléphoniques historiques des deux pays afin de faire face à une concurrence importante, à la concentration des fournisseurs et à la fragmentation des marchés.

48. Forum économique franco-allemand – 2014

Les deux grands quotidiens économiques français et allemand, Les Échos et le Handelsblatt, ont créé une grande conférence franco-allemande afin de rapprocher les décideurs d'entreprises des deux pays.

49. Fonds Transfabrik – 2015

Pour structurer sur le long terme les échanges artistiques entre les deux pays, la coopération culturelle franco-allemande s'est dotée de trois Fonds dédiés aux différents arts. Impuls neue Musik, Perspektive et Transfabrik visent à encourager la rencontre et le travail en commun des divers acteurs professionnels français et allemands de la musique contemporaine, de l'architecture et de l'art contemporain, ainsi que du spectacle vivant.

50. Prix franco-allemand des droits de l'homme et de l'État de droits – 2016

Créé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, il a vocation à mettre en lumière des personnes qui œuvrent pour la défense des droits de l'Homme ou la promotion de l'État de droit, dans leur pays, dans des pays tiers ou dans les enceintes internationales.

51. Projet SCAF – 2018

Le 13 juillet 2017, la chancelière Angela Merkel et le président Emmanuel Macron annoncent leur intention de poursuivre le développement conjoint de plusieurs systèmes d'armes dont un système de combat aérien européen, sous la direction des deux pays. Le 19 juin 2018, une lettre d'intention est signée et organise le projet.

52. Traité d'Aix-la-Chapelle – 2019

Traité de coopération et d'intégration franco-allemandes, signé à l'occasion du 56^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée : il définit quinze axes à développer.

53. Comité franco-allemand de coopération transfrontalière – 2019

Il est chargé de définir une stratégie commune pour le choix de projets prioritaires, d'assurer le suivi des difficultés rencontrées dans les territoires frontaliers et d'émettre des propositions en vue d'y remédier.

54. Fonds citoyen franco-allemand – 2019

Destiné à appuyer les projets conjoints d'acteurs de la société civile, notamment les initiatives citoyennes et les jumelages de communes. Il soutient financièrement les personnes et structures qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée.

55. GAIA-X – 2020

Ce projet a pour objectif de construire une infrastructure de données fiable et sécurisée pour l'Europe en s'adossant sur le leader européen du cloud installé en France, OVHcloud, et T-Systems (filiale de services numériques de l'opérateur allemand Deutsche Telekom).